

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	Droit Notarial	
PARCOURS TYPE	Formation notariale	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT NOTARIAL									Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Formation notariale									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	204	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE 1	96	13,5	14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats immobiliers 1	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit des entreprises en difficulté	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE 2	108	13,5	14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit patrimonial notarial + Méthodologie liquidative	45	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Fiscalité de l'entreprise et de l'enregistrement	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit rural	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE3		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Semestre	S2	SEMESTRE 2	225	40,5	30	30								
UE	S2	UE 4	96	13,5	14	14	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des sûretés	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Contrats Immobiliers 2	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit de l'entreprise individuelle	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE 5	129	13,5	14	14	Oui	Oui						
Matière	S2	Fiscalité du patrimoine	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit international privé	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit de la construction	33		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Introduction à la gestion de patrimoine	33		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE 6		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL	429	81	60	60								

MASTER 2		DROIT NOTARIAL								Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Formation notariale								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	312		55	55	Oui	Oui					
UE	S1	UE 1	75		27	27	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit civil notarial : contrats et obligations	25			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit de la famille : transmission à titre gratuit	25			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit commercial notarial	25			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
UE	S1	UE 2	89		14	14	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit des biens	18			1	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral		Exposé discussion portant sur l'ensemble des matières de l'UE
Matière	S1	Introduction à la publicité foncière	6		Non		Non						
Matière	S1	Fiscalité des entreprises	20		Non		Non						
Matière	S1	Fiscalité immobilière	25		Non		Non						
Matière	S1	Droit des groupements civils et commerciaux	20		Non		Non						
UE	S1	UE 3	148		14	14	Oui	Oui					
Matière	S1	Baux civils et commerciaux	25			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Droit de la copropriété	25			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Droit rural notarial	25			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Déontologie professionnelle	15			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Expertise foncière et immobilière	18			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Comptabilité notariale	20			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Droit international privé notarial	20			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Semestre	S2	SEMESTRE 4			5	5	Oui	Oui					
UE	S2	Voie professionnelle : stage d'une durée minimale de 1 mois			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Rédaction et soutenance d'un rapport de stage
Matière	S2	Participation à des séminaires, colloques, concours, projets					Non	Non					Participation valorisée sous forme d'une bonification appliquée sur la note de l'UE
		TOTAL ANNUEL	312		60	60							